

26 Nombre de charges enseignantes et ratios élèves / ETP enseignant dans l'enseignement ordinaire et spécialisé

De 2006-2007 à 2016-2017, la population enseignante, exprimée en équivalents temps plein, a augmenté de 9,6 % dans l'enseignement maternel ordinaire, de 9,4 % au niveau primaire, de 1,9 % au niveau secondaire et de 26,6 % dans l'enseignement spécialisé. Les décrets portant sur l'amélioration de l'encadrement maternel et primaire, le renforcement de l'encadrement au 1^{er} degré du secondaire, et l'encadrement différencié, ont produit leurs effets positifs sur l'encadrement, dans la mesure où les ratios « élèves / ETP enseignant » ont globalement diminué entre 2006 et 2011. Au cours des cinq dernières années, le ratio a continué de baisser dans l'enseignement maternel (de 15,9 en 2011 à 15,5 en 2016) mais s'est stabilisé à 14,2 au primaire et à 9,7 au secondaire.

La population étudiée concerne les enseignants dénombrés en « équivalents temps plein »¹ (ETP), rémunérés par la Fédération Wallonie-Bruxelles². Il concerne non seulement les enseignants en poste mais également ceux qui sont détachés, en mission, en congé de maladie et de maternité, etc., soit 3,8 % des enseignants hors DPPR³. Les personnes ayant opté pour une DPPR ne sont pas prises en compte dans les statistiques. Le rapport « élèves / ETP enseignant » proposé ci-dessous ne représente pas le nombre moyen d'élèves par classe. D'abord, l'horaire d'un élève nécessite plus d'un ETP enseignant. Ensuite, la détermination du nombre d'ETP n'est pas strictement proportionnelle au nombre d'élèves, mais résulte d'une attribution de périodes ou d'emplois par paliers, les premières tranches d'élèves rapportant davantage d'encadrement⁴ que les dernières. Enfin, dans le secondaire, où l'encadrement est calculé distinctement par degré et forme d'enseignement, les élèves du 1^{er} degré et des 2^e et 3^e degrés de qualification génèrent davantage d'encadrement que ceux des 2^e et 3^e degrés de transition. Outre la population scolaire, la spécificité des réseaux et la structure des écoles ont donc une incidence non négligeable sur le nombre d'ETP.

Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement ordinaire par réseau (fig. 26.1)

Dans l'enseignement maternel ordinaire, le nombre d'enseignants est passé de 9 980 en 2006 à 10 941 en 2016, soit une augmentation de 9,6 %. Cette évolution s'explique par une hausse de 5,5 % de la population scolaire en 10 ans et par les mesures de renforcement de l'encadrement différencié en 2009 avec la création de 123 ETP. La croissance des effectifs enseignants depuis 2006 a été nettement plus élevée dans le réseau libre (+14,6 %) et dans le réseau W-BE (+13,4 %) que dans l'officiel subventionné (+5,9 %). L'évolution du nombre d'enseignants par rapport à 2011 est moins forte (+1,2 %) et peut, notamment, s'expliquer par une tendance à la baisse du nombre d'élèves depuis 2014, et dans une moindre mesure, des charges ETP depuis 2015.

Au niveau primaire, les effectifs globaux ont augmenté de 9,4 % pour atteindre 22 806 en octobre 2016. Cette hausse résulte en bonne partie des mesures visant à renforcer l'encadrement différencié à partir de 2009-2010 (+336 ETP). L'augmentation de la population scolaire au primaire depuis octobre 2006 (+7,5 %) contribue également à la croissance des charges.

Dans l'enseignement secondaire, en octobre 2016, le nombre d'enseignants s'élève à 37 840, ce qui constitue une augmentation de 1,9 % par rapport à 2006. Les décrets visant à améliorer l'encadrement au 1^{er} degré du secondaire à partir de 2008-2009 et l'encadrement différencié à partir de 2009-2010 (+432 ETP) contribuent à cette augmentation. À noter que suite à une baisse du nombre d'élèves entre 2006 et 2011, une baisse des charges ETP s'observe également (de 37 130 ETP à 36 643 ETP). Suite à une croissance de la population scolaire depuis 2011 (+4,5 % par rapport à 2016), le nombre d'enseignants est reparti à la hausse (+3,3 %). L'évolution diffère toutefois de manière sensible entre les réseaux : en 10 ans, le nombre d'enseignants a augmenté de 4,7 % dans le réseau libre subventionné alors qu'il a diminué de 3 % dans l'officiel subventionné et de 0,5 % dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des tendances similaires s'observent naturellement au niveau des populations scolaires.

Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement ordinaire par réseau (fig. 26.2)

Au niveau fondamental, les ratios mettant en regard les charges enseignantes et les populations scolaires ont globalement diminué depuis 2006 (-3,8 % au maternel et -1,7 % au primaire), même si leurs évolutions ne sont pas similaires. Au maternel, le ratio a diminué constamment de 2006 à 2016, pour atteindre 15,5 élèves par ETP en octobre 2016. Au niveau du primaire, le ratio global a d'abord diminué jusqu'en 2011-2012 puis s'est stabilisé à 14,2 élèves par ETP.

Dans l'enseignement secondaire, une légère diminution du ratio de 0,1 point a d'abord été observée entre 2006 et 2011 suivie d'une augmentation pour se stabiliser à 9,7 élèves par ETP en 2016. Le ratio est systématiquement supérieur dans l'enseignement libre subventionné. D'une part, au primaire et au secondaire, un seul cours philosophique est organisé dans le libre confessionnel, alors que dans l'officiel et le libre non confessionnel il peut y avoir jusque 6 cours différents, en fonction des demandes des parents. Ainsi, pour 100 élèves d'une même année d'études, on aura 4 groupes (8 périodes) dans le libre confessionnel, mais, le cas échéant, le double dans un autre réseau si les 6 cours sont organisés. Un autre facteur explicatif, au niveau fondamental, est la taille moyenne des implantations, plus élevée dans le réseau libre subventionné, ce qui, compte tenu du mode de calcul, génère des économies d'échelle par rapport à l'encadrement. En octobre 2016, on compte en moyenne 206 élèves par implantation dans le libre, contre 136 dans l'officiel subventionné et 179 dans le réseau W-BE. Enfin, au niveau secondaire, dans l'officiel subventionné, le ratio moins élevé s'explique par le poids des sections qualifiantes, qui bénéficient d'un meilleur encadrement : 54,5 % des élèves de ce réseau fréquentaient les 2^e, 3^e et 4^e degrés de qualification (CEFA inclus) en octobre 2016, contre respectivement 27,3 % et 30,6 % dans le réseau de la Fédération et dans le libre subventionné.

Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement spécialisé par réseau (fig. 26.3)

C'est dans l'enseignement spécialisé que la hausse des effectifs a été la plus marquée : de 6 651 ETP enseignants en octobre 2006 à 8 420 ETP en 2016, soit une augmentation de 26,6 %. La croissance s'est élevée à 12,2 % de 2006 à 2011 et à 12,8 % de 2011 à 2016, conséquence logique d'une forte augmentation de la population scolaire (+7,9 % depuis 2011-2012)⁵ couplée à un ensemble de mesures visant à améliorer l'encadrement.

Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement spécialisé par réseau (fig. 26.4)

La mise en relation de l'évolution du nombre d'ETP enseignants à celle du nombre d'élèves de l'enseignement spécialisé fournit un ratio qui passe de 4,7 à 4,4 élèves par ETP en 10 ans, résultant d'un accroissement de la population scolaire plus lent que celui de l'effectif enseignant (respectivement 18,3 % et 26,6 %). Contrairement à ce que l'on observe dans l'enseignement ordinaire, le ratio est ici le plus élevé dans l'enseignement officiel subventionné, soit 4,6 élèves/ETP, contre 4,3 dans le libre et 4,5 dans le réseau W-BE. Ces légères différences reflètent certaines spécificités, liées aux réseaux d'enseignement, concernant les niveaux, types et formes d'enseignement.

1 Un « équivalent temps plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire.

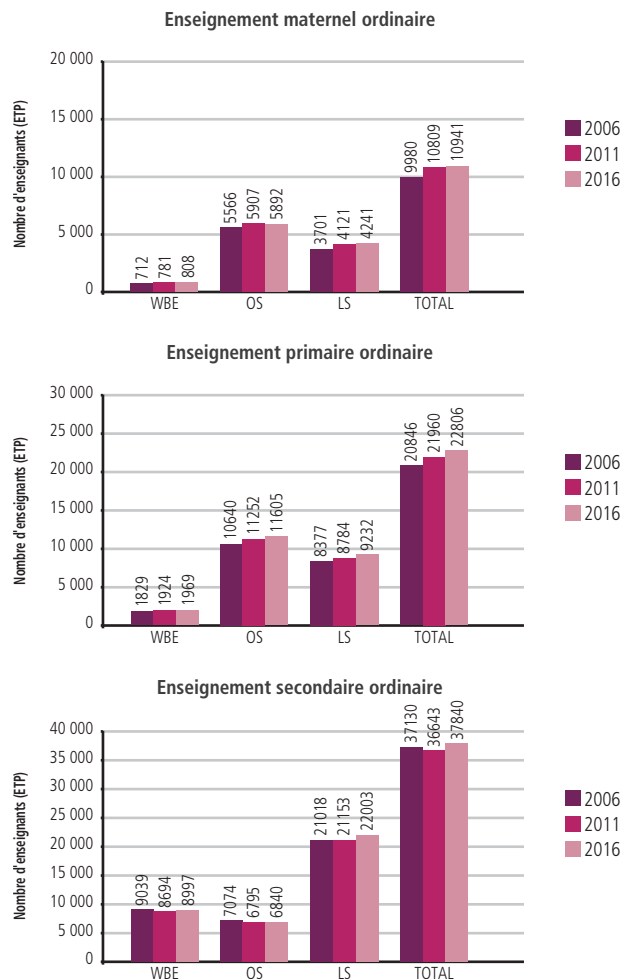
2 Le nombre d'enseignants « ETP » correspond au nombre de charges « ETP » rémunérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles au mois d'octobre de l'année scolaire.

3 Les DPPR sont des mises en disponibilité volontaires pour départ précédant la pension de retraite, telles que le permettent les articles 7 à 10 de l'Arrêté Royal du 31 mars 1984.

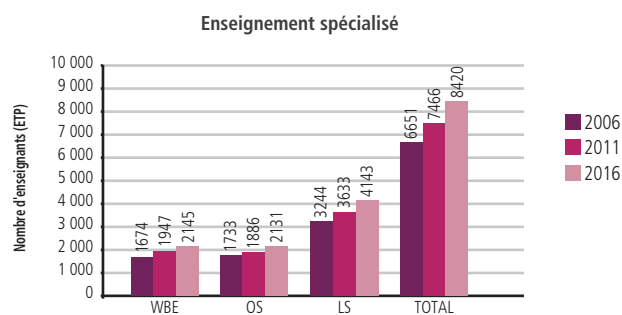
4 Au primaire et au secondaire ordinaire, l'encadrement pour une année scolaire est, en règle générale, calculé sur base de la population scolaire du 15 janvier précédent ; la variation des ETP enseignants suit dès lors avec 1 an de retard celle des élèves.

5 Voir l'indicateur 6 (*Publics de l'enseignement spécialisé : effectifs et âges*).

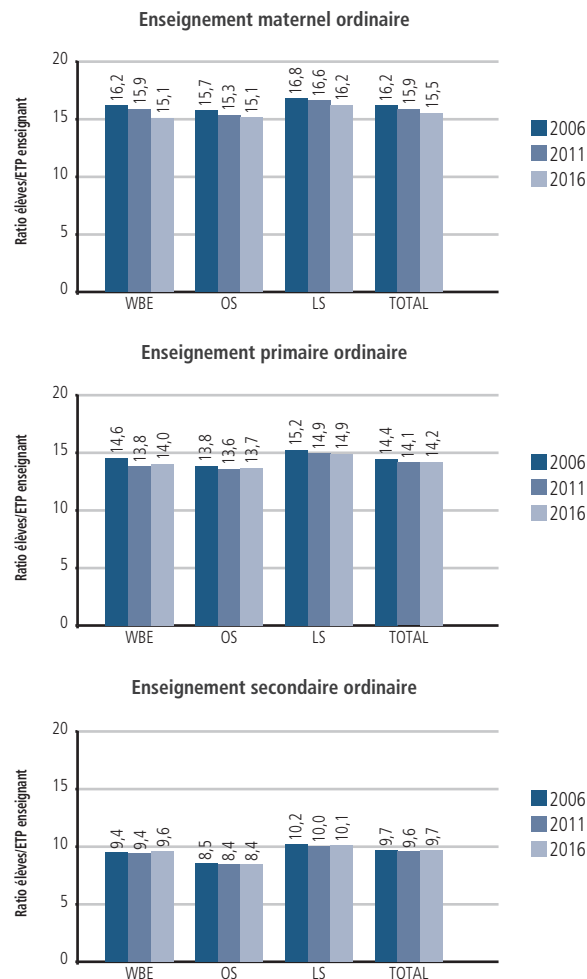
26.1 Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement ordinaire par réseau



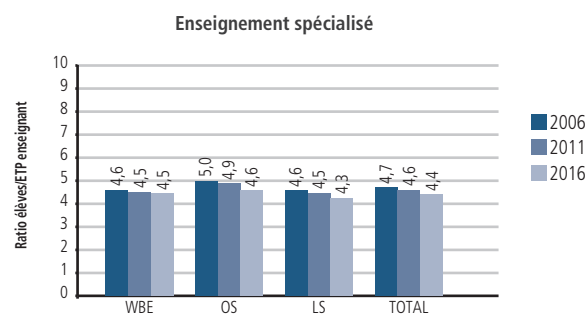
26.3 Évolution du personnel enseignant dans l'enseignement spécialisé par réseau



26.2 Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement ordinaire par réseau



26.4 Évolution du ratio « élèves / ETP enseignant » dans l'enseignement spécialisé par réseau



En octobre 2016, dans l'enseignement secondaire ordinaire, le nombre d'équivalents temps-plein du personnel enseignant s'élève à 22 003 dans l'enseignement libre subventionné ; ce qui fournit un ratio « Elèves / ETP enseignant » de 10,1 contre 9,7 tous réseaux confondus.